

Sujet : 2ème réunion Table citoyenne Montconseil - Salle du collège Joliot Curie Lundi 7 mars 2016

De : Pierre Michel <pierre_michel@wanadoo.fr>

Date : 08/03/2016 09:56

Pour :

Je vous prie de trouver ci-dessous un compte rendu succinct de notre réunion Table citoyenne quartier Montconseil, lundi 7 mars 2016, ainsi que le compte rendu de la réunion du quartier de La Nacelle de jeudi 3 mars

CR de la Nacelle jeudi 3 :

Discussion autour de l'objet des statuts :

"expression libre des habitants" : n'a de sens que si il y a une écoute et une prise en compte. Qui seront les interlocuteurs institutionnels, quelles sont leurs délégations ? Quel est l'engagement des institutions vis à vis des propositions et des demandes des tables

- citoyennes ? Quels pouvoirs auront les représentants des tables citoyennes ? Comment ont-ils accès à l'information nécessaire ? Quels sont les processus de décision en particulier en cas de désaccord ? Les Tables citoyennes pourront-elles s'exprimer dans les publications de la ville et de l'agglo ? Les documents fournis à ce jour ne répondent pas à ces questions.

"être associé au contrat de ville" : quel est-il dans chaque quartier ? que signifie associé ? Quel est le projet de renouvellement urbain ? Il me paraît indispensable de disposer de ces informations afin d'être dans le sujet

- "participer aux instances de pilotage" : Y a t-il un calendrier ? Comment ces comités définis dans la charte fonctionnent t-ils ? (ordre du jour, comment les décisions sont prises, compte rendu ?), ces comités sont-ils la seule voie pour que les Tables citoyennes
- s'expriment ?

CR de Montconseil lundi 7 :

Présents : Mmes Hurtrel, Duranton, Soavi, M. Gadeau & Michel, partiellement Mme Sy

L'objet des statuts proposés est flou

La charte proposée a été élaborée par la ville et l'ancienne agglo (CASE). Le rôle des Tables portent sur 3 points :

- Porter la parole des habitants auprès des décideurs de la politique de la ville (Qui sont-ils, y a t-il un engagement d'écoute ?)
- Participer aux instances institutionnels (co-construction, de quels projets parle t-on
 - ? comment ces comités fonctionneront ?)
 - Mise en place de Fonds de Participation des Habitants (mini-projets, comment seront alloués ces fonds, qui décide ?)

Il est nécessaire d'avoir plus de concertation au sein de chaque Table et entre les 4 Tables citoyennes pour élaborer un statut qui sera commun, donc plus de temps

Dans les actions possibles : comment faire vivre la nouvelle maison de quartier en voie

- d'achèvement, comment les associations locales peuvent-elles être fédérées autour de ce
-

projet important pour le "Vivre ensemble" et l'"intégration éducative" ?

- Il est intéressant de développer une notion d'appartenance à une communauté "Ville" et non seulement "Quartier"
- M. Stephane Gadeau, directeur du collège Joliot Curie, propose que les prochaines réunions se tiennent dans la salle du collège, il se charge de la réserver, après 18H.